

**RAPPORT d'ACTIVITE  
DU FONDS DE DOTATION « POUR UN SPORT PROPRE »  
EXERCICE 2024**

**1. Préambule**

Le fonds de dotation « Pour un sport propre » (le « Fonds ») a été créé le 17 mai 2022 par l'Agence française de Lutte contre le dopage (l'« AFLD ») et la Caisse fédérale du Crédit Mutuel et Caisses affiliées (« Fondateurs initiaux »). Son siège social est situé au 8 rue Auber à Paris (75009) dans les locaux de l'AFLD.

Le Fonds a pour objet de favoriser, soutenir et développer, directement ou indirectement, des activités d'intérêt général, en France ou à l'étranger, à caractère social, culturel, éducatif, sportif, concourant à la mise en valeur et à la diffusion d'un sport propre, intègre et responsable, notamment de :

- participer à la protection de la santé des sportifs et de l'intégrité des compétitions ainsi qu'à la promotion d'une pratique sportive saine et sans dopage comme enjeu de santé publique ;
- participer à la lutte contre le dopage animal et à la préservation du bien-être des animaux ;
- développer, soutenir et valoriser des programmes de prévention, d'éducation et de communication à destination de tous les acteurs du sport français, qu'ils évoluent dans le cadre du sport de haut-niveau, du sport professionnel, du sport amateur, du sport scolaire ou universitaire, du sport en entreprise mais également à destination plus largement du grand public et de notre jeunesse ;
- développer, soutenir et valoriser des programmes de recherche et développement ainsi que des projets scientifiques de toute nature dans les domaines de l'intégrité du sport et de la lutte contre le dopage ;
- valoriser à l'international les programmes et actions des acteurs français en matière de prévention, d'éducation, de communication et de recherche dans les domaines de l'intégrité du sport et de la lutte contre le dopage.

A la fin de l'exercice comptable 2024, le montant des ressources du fonds est de **135 940,66 €** (montant des capitaux propres).

**2. Fonctionnement interne du Fonds**

2.1 Conseil d'administration

En 2024, le Conseil d'administration était composé de :

- Mathieu TEORAN, Président du Fonds ;
- Béatrice BOURGEOIS, Présidente de l'AFLD depuis juillet 2023 ;
- Daniel BAAL, Président du Crédit Mutuel Alliance Fédérale ;
- Marilyn HESRY, secrétaire générale adjointe de l'AFLD ;
- Dominique LAURENT, ancienne présidente de l'AFLD jusqu'en juillet 2023 (personnalité qualifiée) ;
- Roxanna MARACINEANU, ancienne Ministre des sports (personnalité qualifiée) ;
- Nathalie SONNAC, professeur des universités (personnalité qualifiée) ;

- Jean-François VILOTTE, Directeur Général de la Fédération Française de football (personnalité qualifiée)

Le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises le 4 avril 2024 et le 27 juin 2024.

- Ordre du jour du 4 avril 2024 :
  - o Détermination du budget prévisionnel 2024
  - o Détermination des projets à financer de la 2e campagne d'appel à projets à destination des fédérations et clubs sportifs
  - o Point d'information sur le projet Boostshop relatif à la sensibilisation sur la consommation de compléments alimentaires
  - o Point d'information sur le partenariat avec Altice Media
  - o Point d'information sur le projet de développement de kits pédagogiques à destination de collégiens et lycéens
- Ordre du jour du 27 juin 2024 :
  - o Arrêté et approbation des comptes 2023
  - o Rapport d'activité 2023
  - o Point d'avancement des projets en cours

## 2.2 Comité éducatif

En 2024, le comité éducatif était composé des membres suivants :

- Nathalie COSTANTINI, Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, Présidente du Comité éducatif ;
- Catherine COLEY, Directrice de l'éducation et de la prévention à l'AFLD ;
- Emilien LEBRUN, Chargé de mission prévention du dopage au ministère des sports ;
- Mathilde PETRIAUX, Sportive de haut niveau en hockey sur gazon.

Le Comité éducatif s'est réuni une fois, le 15 mars 2024, afin d'examiner les projets reçus à la suite de l'appel à projet lancé par le fonds en novembre 2023, et susceptibles d'être proposés, au Conseil d'administration du fonds, pour un financement

## **3. Rapports du Fonds avec les tiers**

### 3.1 Liste des partenaires du Fonds

Le Crédit Mutuel Alliance Fédérale est le principal partenaire du fonds.

### 3.2 Les actions de prospection de donateurs menées par le Fonds

Les secteurs d'activité à prospecter pour devenir contributeurs au fonds de dotation sont les suivants :

- Industrie du médicament (p.ex. SANOFI)

- Mutuelles
- E-sport
- Bien-être animal
- Salles de sport

#### 4. Liste des actions d'intérêt général financées par le fonds et indication de leurs montants

##### 4.1. Appel à projets 2023 :

Sur les 7 projets dont le financement a été approuvé en avril 2023 par le conseil d'administration et devant être concrétisés :

- 2 projets ont été concrétisés en 2024 :

Porteur du projet	Description	Subvention
Fédération française de force	Création de kakémonos	1 500 €
SOMESA (Société de médecine et d'exercice du sport d'Alsace)	Création d'un jeu de 7 familles	2 045 €

- 1 projet est en attente des bilans qualitatif et financier :

Porteur du projet	Description	Subvention
Fédération française de judo	Création de kakémonos	3 000 €

- 2 projets sont en cours de développement :

Porteur du projet	Description	Subvention
Fédération française de natation	Réalisation d'un clip vidéo de sensibilisation	7 000 €
Fédération française de cyclisme	Création d'un jeu : Cycleclean	5 000 €

- 1 projet doit être réorienté :

Porteur du projet	Description	Subvention
Société hippique française	Réalisation d'un clip vidéo de sensibilisation	3 000 €

##### 4.2. Appel à projets 2024 :

En novembre 2023, le fonds a lancé deux appels à projets sur l'éducation et la prévention du dopage à destination des fédérations françaises et structures qui en dépendent : ligues, clubs, etc. (10 projets reçus en janvier 2024).

Sur ces 10 projets reçus, le conseil d'administration du fonds a décidé d'allouer les sommes suivantes aux projets ci-dessous, en avril 2024 :

Porteur du projet	Description	Subvention
Fédération française de rugby	Réalisation d'un clip vidéo de sensibilisation entre 1 et 2 minutes	7 000 €
Fédération française de volley	Réalisation d'un clip vidéo de sensibilisation entre 30 et 50 secondes	5 000 €
Fédération française de sport adapté	Création de contenus antidopage en FALC (facile à lire et à comprendre)	5 000 €
Ligue AURA/FF Golf	Création de kakémonos	2 000 €
FF Sports et loisirs canins	Réalisation d'une vidéo de sensibilisation	1 500 €

Les montants de subventions proposés ont été conditionnés à la signature d'une convention, avec le porteur du projet, prévoyant les contreparties suivantes :

- La validation du contenu du projet par le département de l'éducation et de la prévention de l'AFLD ;
- La mise en avant de la charte graphique du Fonds sur les supports du projet ;
- La fourniture d'un bilan quantitatif/qualitatif et financier du projet.

#### 4.3. Projet Boostshop

Le fonds de dotation a développé le projet Boostshop utilisant la technologie de la réalité augmentée en partenariat avec Havas. Ce projet a pour but de sensibiliser le grand public et notamment un public de jeunes adultes aux précautions à prendre dans le cadre de la consommation de compléments alimentaires et de proposer des alternatives.

Le financement de ce projet, dont le développement a coûté 83 500 €, a été permis par l'apport d'une nouvelle dotation de 120 000 € du Crédit mutuel Alliance fédérale devant couvrir les coûts de conception et de promotion du projet.

Le projet sera déployé à l'occasion de manifestations sportives courant 2025.

#### 4.4. Kit pédagogique collège/lycée

L'Agence Française de Lutte contre le dopage a développé un kit pédagogique à destination des élèves de collèges et lycées composé de 3 activités ludiques :

- Comment devenir champion ?
- Prêt à tout pour gagner
- Le prix de la victoire

Le fonds de dotation a décidé, en avril 2024, de participer au frais de conception graphique de ce kit pédagogique dont les tests et le déploiement sont prévus en 2025.